

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 711

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 19

À l'alinéa 4, après le mot :

« régionales »,

insérer les mots :

« d'agriculture ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.